

**Classe de 2<sup>nd</sup>e Baccalauréat Professionnel SN (Systèmes Numériques)**

Madame, Monsieur

Votre enfant est inscrit en 2<sup>nd</sup>e Baccalauréat Professionnel **Systèmes Numériques** pour la rentrée 2020-2021.

Ce baccalauréat professionnel comporte trois options :

- ⇒ **option A** : Sûreté et Sécurité des Infrastructures, de l'Habitat et du Tertiaire (*SSIHT*),
- ⇒ option B : Audiovisuels, Réseau et Équipement Domestiques (*ARED*),
- ⇒ **option C** : Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants (*RISC*).

**Seules les options A et C** sont accessibles dans notre établissement.

Vous trouverez dans ce document des informations concernant cette section.

**FOURNITURES SCOLAIRES RECOMMANDEES**

pour la **matière « Systèmes Numériques »**

- feuilles doubles perforées – grand format – **petits carreaux**,
- 1 classeur – plastique mou – grand format – largeur de la tranche = 4 cm,
- 1 classeur à levier – grand format – largeur de la tranche = 7 à 8 cm,
- 2 paquets de 100 pochettes plastiques transparentes,
- 1 boîte de 10 crayons de couleur,
- 1 boîte de fluos,
- 2 pochettes de 8 intercalaires – grand format,
- taille crayon – gomme – règle – calculatrice (voir enseignant de mathématiques),
- l'outillage d'électronique sera fourni à la rentrée par l'établissement à l'aide d'une bourse d'équipement.

**FOURNITURES SCOLAIRES**

pour la **matière « co-intervention Systèmes Numériques – Français »**

- 1 classeur – plastique mou – grand format – largeur de la tranche = 2 cm,
- 10 feuilles simples perforées – grand format,
- 10 pochettes plastiques transparentes.

## **BOURSE D'EQUIPEMENT**

Les nouveaux élèves entrant en lycée professionnel se voient attribuer une bourse d'équipement de 150 euros.

Cette bourse d'équipement, versée directement à l'établissement, permettra à votre enfant de disposer de l'outillage nécessaire à cette formation de 3 années d'études au sein de notre établissement.

Les enseignants **de l'enseignement professionnel** commandent, courant de l'été, auprès de sociétés locales, cet équipement qui devient la propriété de votre enfant. Cette procédure permet à tous les élèves d'être munis du même outillage et ce, dans des délais courts.

## **INFORMATIONS CONCERNANT LE STAGE PROFESSIONNEL**

Votre enfant devra effectuer un stage professionnel de 6 semaines sur 2 périodes différentes de 3 semaines, dans la même entreprise ou non, durant les semaines repérées 1 à 3 **soit du 4 janvier au 22 janvier 2021** et durant les semaines repérées 21 à 23 **soit du 24 mai au 11 juin 2021**.

Ces stages ont plusieurs objectifs dont celui de mettre en pratique les savoir-être ainsi que les savoir-faire appris durant la première année de cette formation.

La première année du baccalauréat « Systèmes Numériques » est constituée d'un tronc commun.

Ainsi, les 30 élèves de seconde, quel que soit leur volonté d'option future, seront répartis au sein de 2 groupes de 15 élèves.

Chaque groupe recevra un enseignement axé sur les 3 options.

Le stage professionnel de 2<sup>nd</sup>e pourra, de ce fait, être en relation avec l'ensemble des différentes composantes liées aux Systèmes Numériques (entreprises liées au monde de l'informatique, de systèmes de sécurité (contrôle d'accès, anti-intrusion, vidéo protection...), de l'électroménager, de l'audiovisuel, de l'électronique...).

Les stages professionnels de 1<sup>ère</sup> et terminale, eux, devront se dérouler dans le champ d'activité lié à l'option de votre enfant **qui lui sera définie en fin de seconde après délibération d'un jury**.

Pour information, beaucoup de secteurs d'activités possèdent un service technique informatique et/ou lié à la sécurité. C'est ainsi que la DDE, le monde hospitalier, les mairies, les Autoroutes du Sud de la France... sont des entreprises d'accueil possible.

Nous conseillons vivement à votre enfant de commencer sa recherche pendant les grandes vacances.

En effet, une recherche cet été lui permettra de rédiger un CV et de prendre des contacts, pour ne pas se retrouver durant l'année à rechercher de manière intensive son stage. Il faut savoir que beaucoup d'élèves sont sur le "marché des stages" et qu'il sera plus difficile pour les derniers d'en trouver un.

**Nous vous rappelons que ces périodes de formation en milieu professionnel rentrent en compte dans la notation pour l'attribution des diplômes que présentera votre enfant.**

**Si la durée légale des périodes de stage n'est pas assurée sur la période des 3 années, les diplômes ne pourront être validés !**

Dans l'attente de vous rencontrer à la rentrée, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

M BROCHARD

Professeur d'électronique et professeur principal des 2 SN.